

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **43 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43^{me} année

Mars 1951

N° 3

Adieu à Charles Schürch

Au début de ce mois, le 2 mars précisément, la nouvelle de la mort de Charles Schürch frappait ses amis. Rien ne faisait prévoir cette fin rapide des suites d'une grippe. Quelques jours auparavant, il venait encore au bureau que l'Union syndicale avait mis à sa disposition au moment de sa retraite, au printemps 1947. Il n'a pas eu le temps de souffrir. C'est une compensation que la mort devait à celui dont la vie fut un perpétuel combat contre l'infirmité successive à la terrible paralysie infantile.

D'innombrables marques de sympathie sont parvenues à sa famille et à l'Union syndicale suisse. Des camarades de lutte, naturellement, des syndiqués, des coopérateurs, des socialistes d'abord. Mais aussi de hautes personnalités politiques suisses, des magistrats s'associèrent à ces marques d'estime. Des employeurs joignirent leurs hommages à ceux-là. De toute l'Europe syndicale et sociale, l'élan d'affection émue déferla. Et si la cérémonie d'incinération, au crématoire de Berne, fut émouvante, l'hommage adressé à l'ouverture de la 114^e session par le président du Conseil d'administration du B. I. T., puis par MM. Waline, Finet et Ramadier — respectivement porte-parole des groupes employeur, travailleur et gouvernemental — le fut tout autant. Les *Droits du Travail* de mars reproduisent ces édifiants discours. Ces condoléances, très souvent originales — c'est-à-dire pensées — reconnaissent en Charles Schürch une personne éminente, de caractère élevé, ferme et amène à la fois, animé d'un noble idéal et d'une volonté ardente quand il s'agit de le répandre et surtout de le réaliser.

L'œuvre de Charles Schürch mérite ces éloges. Elle a déjà été évoquée dans la correspondance syndicale suisse à quelques reprises, spécialement dans les discours prononcés par ses successeurs lors de la cérémonie d'incinération. Nous la rappelons ci-dessous dans de sèches notes biographiques, combien éloquents pourtant, sur lesquelles nous aurons encore souvent l'occasion de revenir. Le défunt continue à vivre dans nos publications syndicales, particulièrement dans cette *Revue syndicale suisse* à laquelle il était si attaché. Pour cette fois, nous nous bornerons à clamer que depuis cinquante ans